

OBJECTIF SMALL CAPS EURO

Société d'Investissement à Capital Variable

RAPPORT ANNUEL
au 30 Septembre 2016

Assemblée Générale Ordinaire
au 16 janvier 2017

OPC du groupe LAZARD

Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris
449 972 835 R.C.S. PARIS

conseil d'administration et commissaires aux comptes

au 30 septembre 2016

PRESIDENT

M. François Werner

DIRECTEUR GENERAL NON ADMINISTRATEUR

M. Jean-François Cardinet

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S

DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

M. James Ogilvy

Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S

Mme Annabelle Vinatier

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

ADMINISTRATEURS

M. François-Marc Durand

Président de Lazard Frères Gestion S.A.S.

M. François de Saint-Pierre

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

AREAS VIE

représentée par M. Sylvain Mortera

Lazard Frères Gestion S.A.S.

représentée par M. François Voss

Fonds de Garantie

représenté par M. Christian Schor

M. Jean-Jacques de Gournay

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

SMAVIE BTP

représenté par M.Philippe Desurmont

Reuni Retraite Salariés

représenté par M.Francis Weber

Mme Monica Nescout

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S

CENSEURS

Acte Iard S.A.

représenté par M.Marc Wendling

B2V Gestion

représenté par Mme Caroline Fleury-Verny

COMMISSAIRES aux COMPTES

Titulaire : Deloitte & Associés

*à l'issue de l'Assemblée Générale
Ordinaire*

PRESIDENT

M. François Werner

DIRECTEUR GENERAL NON ADMINISTRATEUR

M. Jean-François Cardinet

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S

DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

M. James Ogilvy

Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S

Mme Annabelle Vinatier

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

ADMINISTRATEURS

M. François-Marc Durand

Président de Lazard Frères Gestion S.A.S.

M. François de Saint-Pierre

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

AREAS VIE

représentée par M. Sylvain Mortera

Lazard Frères Gestion S.A.S.

représentée par M. François Voss

Fonds de Garantie

représenté par M. Christian Schor

M. Jean-Jacques de Gournay

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

SMAVIE BTP

représenté par M.Philippe Desurmont

Reuni Retraite Salariés

représenté par M.Francis Weber

Mme Monica Nescout

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S

CENSEURS

Acte Iard S.A.

représenté par M.Marc Wendling

B2V Gestion

représenté par Mme Caroline Fleury-Verny

COMMISSAIRES aux COMPTES

Titulaire : Deloitte & Associés

ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO
Actions A et Actions R :
Capitalisation et/ou distribution et/ou report des sommes distribuables
Régime fiscal des Plans d'Epargne en Actions (PEA)

Objectif de gestion

L'objectif de la Sicav est la recherche de croissance du capital à l'issue de la période de placement recommandée, en s'exposant aux marchés des petites et moyennes capitalisations.

Indicateur de référence

La Sicav n'a pas d'indicateur de référence. Sur la durée de placement recommandée, la comparaison pourra être faite avec l' Euromoney Smaller Euro, dividendes nets réinvestis.

L' Euromoney Smaller Euro est un indice pondéré par la capitalisation et le flottant de plusieurs centaines d'entreprises des pays de la zone euro.

Profil de risque

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers
sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

- Risque de perte en capital :

La Sicav ne présente aucune garantie ni protection de capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque lié aux marchés actions :

L'investisseur est exposé sur le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de la Sicav. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative baissera.

En outre sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de la Sicav peut donc baisser rapidement et fortement.

- Risque lié aux interventions sur les marchés à terme :

La Sicav peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.

- Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par cette Sicav d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement la Sicav à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de la Sicav.

- Risque de taux :

Il existe un risque d'une baisse de la valeur des obligations et autres titres et instruments de taux, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs.

Les instruments utilisés et les stratégies mises en œuvre correspondent à un profil offensif, cette Sicav s'adresse aux investisseurs qui souhaitent supporter un risque de marché actions de petites et moyennes capitalisations. Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cette Sicav.

Information relative aux investisseurs américains :

La Sicav n'est pas enregistrée en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des *Restricted Persons*, telles que définies ci-après.

Les *Restricted Persons* correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du *Securities Act* de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du *Foreign Account Tax Compliance Act* (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que la Sicav investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

La Sicav, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette Sicav dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Durée de placement recommandée : 5 ans minimum

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées, et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Pour les actions A et R, l'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables. Elle peut distribuer des acomptes.

ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base

- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions (règlement date V.L.+1 ouvré)
 - de la prochaine valeur liquidative pour les rachats (règlement date V.L.+3 ouvrés)
- pour les ordres passés avant 11 H 00.

DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE. 121, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 JANVIER 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter le bilan et les comptes afférents à votre société pour l'exercice qui s'est déroulé du 30 septembre 2015 au 30 septembre 2016.

Durant cet exercice, l'actif net est passé de € 643 051 561,11 le 30 septembre 2015, à € 699 876 448,68 le 30 septembre 2016, le nombre d'actions en circulation étant de 808 124,603 actions « A » et 87 786,715 actions « R ».

Actions « A »

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 237 733,673 ce qui représente un montant de € 158 141 382.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 297 261,615 pour un montant de € 194 606 341,40.

La valeur liquidative de € 619,81 le 30 septembre 2015 est passée à € 716,60 le 30 septembre 2016 ce qui correspond à une évolution de 15,62 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Actions « R »

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 38 422,489 ce qui représente un montant de € 49 061 292,66.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 38 805,672 pour un montant de € 48 843 008,20.

La valeur liquidative de € 1 193,94 le 30 septembre 2015 est passée à € 1375,78 le 30 septembre 2016 ce qui correspond à une évolution de 15,22 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

La performance de l'indice sur la période est de : 5,64 %.

Le résultat net distribuable disponible à l'issue de cet exercice est de € 2 492 404,96, il est à comparer à celui de l'exercice précédent de € 4 137 314,86.

Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Achat	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	89 340 725,95
Achat	AT0000837307	Zumtobel	9 721 172,44
Achat	FR0000038606	Manitou	6 618 206,72
Achat	FR0000050809	Sopra Group	5 023 795,99
Achat	DE0007274136	Sto	4 895 679,36
Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Vente	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	65 896 630,79
Vente	NL0000354488	USG People	32 840 997,82
Vente	GB0033040113	Darty	28 398 171,17
Vente	FR0000036675	Groupe Crit	8 659 072,25
Vente	FR0000071946	Alten	7 896 153,66

Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance économique mondiale est restée modérée au cours des douze derniers mois. Dans les pays avancés, l'activité a ralenti, principalement du fait de la déception sur la croissance américaine. Les améliorations sur le marché du travail, la bonne tenue de la confiance et le niveau toujours bas des taux d'intérêt soutiennent toutefois les perspectives économiques de ces pays. S'agissant des pays émergents, l'activité économique s'est stabilisée, grâce à la normalisation progressive de la situation macroéconomique dans plusieurs pays exportateurs de matières premières de premier plan qui ont connu une profonde récession. Les flux de capitaux vers les économies émergentes se sont redressés, ce qui s'explique notamment par l'apaisement des craintes quant à la croissance chinoise, le redressement des cours des matières premières et les anticipations de taux d'intérêt encore plus bas dans les pays avancés. De manière générale, l'inflation est demeurée modeste et inférieure aux objectifs spécifiques fixés dans les grandes économies avancées. L'un des principaux événements inattendus au cours des douze derniers mois fut le vote britannique en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. L'économie mondiale semble avoir bien absorbé le choc mais une grande incertitude demeure sur la nature des nouvelles relations commerciales et financières du pays avec l'Union Européenne. Globalement, les politiques monétaires des banques centrales sont restées très accommodantes. La Réserve Fédérale (Fed) s'est affranchie de la borne du zéro en décembre 2015 mais a ensuite estimé qu'une deuxième hausse des taux était trop risquée. À la recherche d'outils supplémentaires pour atteindre leurs objectifs d'inflation, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Japon (BoJ) ont exploré de nouvelles mesures de relance : un programme d'achat d'actifs d'obligations publiques et d'entreprises pour la BCE, un passage à des taux directeurs négatifs et un contrôle de la pente de la courbe des rendements pour la BoJ. Sur cette toile de fond, les marchés financiers ont alterné des phases de calme précaire et de turbulence.

Croissance du PIB en volume (%)	2014	2015 (e)	2016 (e)	2017 (e)
Monde	3,4	3,2	3,1	3,4
Pays avancés	1,9	2,1	1,6	1,8
Pays émergents	4,6	4,0	4,2	4,6
Zone euro	1,1	2,0	1,7	1,5
Etats-Unis	2,4	2,6	1,6	2,2
Japon	0,0	0,5	0,5	0,6
Royaume-Uni	3,1	2,2	1,8	1,1
Chine	7,3	6,9	6,6	6,2
Inde	7,2	7,6	7,6	7,6
Brésil	0,1	-3,8	-3,3	0,5
Russie	0,7	-3,7	-0,8	1,1

Perspectives économiques du FMI mises à jour en octobre 2016

Sur douze mois, l'indice MSCI World en dollars des marchés actions mondiaux a progressé de 9,1%. Cette évolution masque des performances contrastées entre les zones : +12,9% pour l'indice S&P 500 en dollars, +0,1% pour l'Eurostoxx en euros, - 6,3% pour le Topix en yen et +14,1% pour l'indice MSCI des pays émergents en dollars.

Après une hausse des marchés actions au T4 2015, l'année 2016 s'est ouverte sur un épisode de turbulences. Jusqu'à la mi-février, les craintes se sont portées sur la Chine, le nouveau repli des cours du pétrole, la croissance américaine et l'exposition des banques au secteur de l'énergie, alors que leurs bénéfices, surtout en Europe, ont commencé à subir des pressions croissantes quand les taux directeurs, déjà négatifs, ont été encore abaissés. L'arrivée de meilleures statistiques économiques, la remontée du pétrole et des banques centrales très accommodantes ont ensuite permis un rebond des marchés actions.

La période a ensuite été relativement calme jusqu'en juin 2016 puis les indices actions ont été ballotés par les sondages liés au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. La victoire du vote en faveur du « Brexit » a déclenché un deuxième épisode de turbulences car les investisseurs anticipaient un maintien, donné favori par les bookmakers à l'approche du scrutin. La volatilité n'a finalement été que de courte durée et les marchés actions ont par la suite effacé la baisse liée au Brexit.

Les rendements à long terme des obligations d'Etat des pays sans risque ont continué de baisser au cours de l'année écoulée et le volume d'obligations souveraines se négociant à des rendements négatifs a atteint de nouveaux records dans le monde. Les taux longs négatifs enregistrés en Allemagne et au Japon sont sans précédent. Dans une large mesure, les taux d'intérêt ont évolué au gré des inquiétudes sur la croissance mondiale et des anticipations de la politique monétaire de la Fed et de la BCE. Sur douze mois, le taux à 10 ans de l'Etat allemand est passé de 0,59% à -0,12% et le taux à 10 ans de l'Etat américain de 2,04% à 1,59%.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont resserrées en France (-9 points de base) et en Espagne (-31 points de base) alors qu'elles se sont fortement écartées au Portugal (+164 points de base), en raison de l'incertitude politique, et dans une moindre mesure en Grèce (+70 points de base) et en Italie (+17 points de base).

D'après les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat, ajustées en fonction des clauses optionnelles, se sont resserrées de 44

points de base et celles des obligations à haut rendement de 139 points de base, à respectivement 101 et 416 points de base.

L'euro a été à peu près stable face au dollar en glissement annuel (+0,5%). En revanche, il s'est fortement déprécié face au yen (-15,0%) et sensiblement renforcé contre la livre sterling (+17,2%).

Les prix du pétrole ont baissé rapidement jusqu'à la mi-janvier 2016 du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP. La perspective d'une hausse de la production en Iran a aussi joué. Ils se sont ensuite redressés avec les espoirs d'un accord entre les grands producteurs de pétrole et les ruptures d'approvisionnement sur plusieurs marchés. Le 28 septembre, les membres de l'OPEP sont parvenus à un accord sur d'éventuelles réductions de production. Sur un an, le prix du baril de Brent est à peu près stable (+1,2%) et se situait à 48 dollars fin septembre 2016.

Zone euro

La reprise dans la zone euro s'est poursuivie sur les derniers trimestres. La croissance a pris de la vitesse pour atteindre +2,1% en rythme annualisé au T1 2016, avant de ralentir par contrecoup à +1,2% au T2 2016 (+1,6% sur un an).

L'indice PMI composite de la zone euro a atteint 53,7 en octobre 2016 selon la première estimation, un niveau proche de celui qui prévalait en septembre 2015 (53,6). Le référendum britannique en faveur d'une sortie de l'UE n'a pour l'instant pas eu d'impact sur le climat des affaires.

En Allemagne, la croissance a accéléré au T4 2015 et au T1 2016 avant de ralentir à +1,7% en rythme annualisé au T2 2016 (+1,8% sur un an). L'indice PMI composite a gagné un point depuis le mois de septembre 2015 pour atteindre 55,1 en octobre 2016 selon la première estimation. Le taux de chômage est resté bas : il s'est établi à 4,2% en septembre 2016 d'après Eurostat, un des niveaux les plus faibles en Europe.

En France, après une croissance stable au T4 2015 et une vive accélération au T1 2016, le PIB a diminué de 0,4% en rythme annualisé au T2 2016, avant de rebondir de 0,8% au T3 2016 (+1,1% sur un an). L'indice PMI composite s'est dégradé jusqu'en début d'année 2016 mais s'est redressé par la suite. Il a augmenté de 51,9 à 52,2 entre septembre 2015 et octobre 2016 selon la première estimation. Le taux de chômage a baissé jusqu'à repasser sous la barre des 10% en avril 2016 avant de remonter. Entre septembre 2015 et août 2016, il est passé de 10,4% à 10,5% d'après Eurostat.

Dans les pays périphériques, la croissance est demeurée faible en Italie. Elle a été quasiment nulle au T2 2016 (+0,1% en rythme trimestriel annualisé, +0,7% sur un an). Le taux de chômage est resté à peu près stable, diminuant de 11,5% à 11,4% entre septembre 2015 et août 2016 d'après Eurostat.

En Espagne, la dynamique de rattrapage s'est à peine essoufflée, la croissance ralentissant de +3,4% en rythme annualisé au T3 2015 à +2,8% au T3 2016 (+3,2% sur un an). Le taux de chômage a poursuivi sa baisse mais, à 19,5% en août 2016 d'après Eurostat, il est le plus élevé en Europe après la Grèce. Les élections parlementaires du 26 juin, comme les précédentes du 20 décembre 2015, n'ont pas permis de dégager une majorité de gouvernement.

Dans la zone euro, l'inflation a légèrement accéléré, augmentant de -0,1% à +0,4% sur un an. Hors énergie et alimentation, elle a été à peu près stable. Elle est passée +0,9% sur un an à +0,8%.

La BCE a annoncé, en décembre 2015, une extension de son programme d'achat d'actifs aux obligations émises par les administrations régionales et locales, un allongement de sa durée de six mois jusqu'à fin mars 2017 au minimum et un abaissement du taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base à -0,30 %.

A l'issue de sa réunion de mars 2016, la BCE a réduit de 5 points de base le taux de refinancement et le taux de la facilité marginale de prêt, à respectivement 0,00% et 0,25%, et de 10 points de base le taux de dépôt, à -0,40%. Elle a aussi augmenté de 20 milliards d'euros le montant de ses achats mensuels d'actifs, à 80 milliards d'euros, ajouté à la liste des actifs éligibles les obligations d'entreprises non-financières bien notées et annoncé une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées.

POLITIQUE DE GESTION

L'action A d'Objectif Small Caps Euro a enregistré une hausse de 15,62% au cours de l'exercice écoulé et l'action R une hausse de 15,22%. A titre indicatif, ces performances sont à comparer à des progressions de 5,64% pour l'indice Euromoney Smaller Euroland et de 2,75% pour l'indice Euro Stoxx. La proportion moyenne d'investissement en titres sur l'exercice est de 97,57%.

Les marchés actions ont connu une légère hausse au cours de l'exercice, malgré deux périodes de baisse : en janvier, suscitée par des craintes macroéconomiques au sujet de la Chine et des marchés émergents, puis en juin à l'issue du référendum en faveur du Brexit au Royaume-Uni. Comme nous l'avons déjà constaté au cours de l'exercice précédent, les petites capitalisations ont enregistré une nette surperformance par rapport aux grandes capitalisations, reflétant une croissance des résultats plus importante sur la période.

Nous avons procédé à plusieurs arbitrages au sein du portefeuille. Plus particulièrement, trois sociétés en portefeuille ont été visées par des offres publiques d'achat au cours de l'exercice. Nous avons ainsi vendu notre position en Darty dans le cadre de l'offre publique lancée par la Fnac. Nous avons également cédé la ligne en USG People, groupe hollandais de travail temporaire, qui a fait l'objet d'une offre de la part de la société japonaise Recruit. Enfin, nous avons apporté les titres détenus dans la société Bolzoni à l'offre publique lancée par la société américaine Hyster-Yale Materials Handling Inc. La ligne en Sartorius Stedim Biotech a par ailleurs été cédée sur des considérations de valorisation. Nous avons choisi de réinvestir l'essentiel du produit de ces cessions sur des lignes existantes, mais nous avons également initié une nouvelle position sur l'éditeur de logiciels Axway, filiale de Sopra Steria.

Un grand nombre de valeurs en portefeuille ont enregistré des hausses très significatives sur l'exercice, à l'image de Corticeira Amorim (+102%), Washtec (+101%), Ordina (+101%), Darty (+79% jusqu'à la cession du titre en juin), Ipsos (+71%) et Somfy (+58%). Parmi les positions en portefeuille, seuls quelques titres ont enregistré des reculs notables au cours de l'exercice : Bénéteau (-31%), Rosenbauer (-24%), Vossloh (-19%), Amadeus Fire (-16%) et Zumtobel (-12%) figurent ainsi parmi les plus fortes baisses.

Alors que l'environnement macroéconomique semble s'améliorer, cette amélioration ne semble pas être encore significativement visible dans la croissance des résultats des grandes capitalisations, dont le niveau moyen de croissance reste fortement impacté par certains secteurs (banques, pétrole et gaz, matières premières...) confrontés à des problématiques bien spécifiques. A l'inverse, nous constatons déjà une reprise de la croissance des résultats des petites capitalisations qui composent notre univers d'investissement, cette croissance étant encore plus marquée pour les sociétés présentes dans le portefeuille de la SICAV Objectif Small Caps Euro. Les sociétés que nous sélectionnons dans le portefeuille ont toutes des modèles très spécifiques, avec des dynamiques de croissance qui leur sont propres et qui réduisent leur sensibilité à la conjoncture économique et aux cycles. Cette croissance, qui n'est bien évidemment pas complètement déconnectée du PIB, résulte dans de nombreux cas de leviers qui n'y sont pas directement liés.

Nous continuerons à l'avenir à appliquer la même méthodologie dans la gestion du portefeuille : la SICAV Objectif Small Caps Euro restera composée de valeurs sélectionnées pour la qualité de leur business model, leur rentabilité élevée et récurrente, ainsi que leur valorisation attractive. En conséquence, la SICAV a pour caractéristiques d'être constituée de sociétés peu endettées, qui

disposent d'une visibilité élevée sur leurs résultats et présentant un bêta modéré. Les entreprises du portefeuille font apparaître des niveaux de rentabilité élevés et pérennes, des bilans sains et des perspectives de croissance solides. Ces mêmes entreprises nous semblent receler un potentiel d'appréciation significatif, compte tenu de la solidité de leur croissance bénéficiaire et de leur niveau d'évaluation.

La Sicav Objectif Small Caps Euro est éligible au PEA, elle était investie à 96,64 % en actifs éligibles au PEA à la fin de cet exercice.

FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établie concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des actionnaires sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le " Comité Broker" de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille n'a pas enregistré d'opérations de pension au titre de l'exercice écoulé.

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels de la Sicav.

INFORMATION CRITERES ESG

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, la Sicav OBJECTIF SMALL CAPS EURO gérée par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Information retenue à la source sur dividende

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final ainsi que le délai de ces procédures sont aléatoires.

La Sicav a pris en charge des frais exceptionnels de € 5 545,82 liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la source sur les dividendes perçus de sociétés étrangères.

Changement de Commissaire aux comptes

Le Conseil d'administration du 12 novembre 2015 a décidé de nommer le cabinet Deloitte & Associés, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui clôturera les comptes à fin septembre 2021.

Commercialisation à l'étranger

Dans le cadre du « passeport produits » mis en place par la directive OPCVM IV, la Sicav **Objectif Small Caps Euro Action A** : FR0000174310 - Action R : FR0010689141 sera prochainement commercialisée au Portugal.

Modification jour évaluation.

Le président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé de modifier le prospectus de la **SICAV Objectif Small Caps Euro** (Action A : FR0000174310 – Action R : FR0010689141) afin que :

> Lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France, les VL soient datées de ce même jour et *non plus du dernier jour de la période chômée*.

Exemple : Si le jour d'évaluation est un vendredi, la VL sera datée du vendredi et *non plus du dimanche*.

Date effet : 6 juillet 2016.

Mandats des administrateurs personnes physiques d'Objectif Small Caps Euro au 30 septembre 2016

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
M. François Werner	1	Président du Conseil d'Administration de la Sicav . Objectif Small Caps Euro
M. François de Saint-Pierre Associé-gérant de Lazard Frères Gestion SAS	4	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Monde Président Directeur Général de la Sicav Objectif Gestion Mondiale Administrateur dans les Sicav : - Objectif Small Caps Euro - Objectif Investissement Responsable
M. François-Marc Durand Président de Lazard Frères Gestion SAS	4	Administrateur dans les Sicav : . Objectif Small Caps Euro . Objectif Alpha Obligataire . Objectif Alpha Allocation Président Directeur Général de la Sicav Norden
Monica Nescaut Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	5	Administrateur dans les Sicav : . Objectif Small Caps Euro . Objectif Alpha Obligataire . Norden . Objectif Alpha Europe . Objectif Investissement Responsable
M. Jean-Jacques de Gournay Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	5	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Court Terme Dollar Administrateur dans les Sicav : . Objectif Small Caps Euro . Objectif Investissement Responsable . Objectif Alpha Obligataire . Lazard Financials Debt

Jetons de présence proposés aux membres du Conseil d'Administration par la Sicav Objectif Small Caps Euro au titre de l'exercice au 30 septembre 2016

Membres du Conseil d'Administration	Montant des jetons de présence versé par la Sicav
M. François Werner	€. 7.623
M. François de Saint-Pierre Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. Jean-François Cardinet Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. James Ogilvy Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
Mme Annabelle Vinatier Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. François-Marc Durand Président de Lazard Frères Gestion SAS	0
Mme Monica Nescaut Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
AREAS Vie Représentée par M. Sylvain Mortera	€. 1.525
Lazard Frères Gestion SAS Représentée par M. François Voss	0
Fonds de Garantie Représenté par M. Christian Schor	€. 1.525
M. Jean-Jacques de Gournay Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
SMA Vie BTP Représenté par M. Philippe Desurmont	€. 1.525
Réuni Retraites Salariés Représentée par M. Francis Weber	€. 1.525
Acte Iard S.A. Représentée par M. Marc Wendling	€. 1.525
B2V Gestion représentée par Mme Caroline Fleury-Verny	€. 1.525

OBJECTIF SMALL CAPS EURO

Société d'Investissement à Capital Variable

121, boulevard Haussmann
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV OBJECTIF SMALL CAPS EURO établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 28 novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

OBJECTIF SMALL CAPS EURO

Société d'Investissement à Capital Variable

121, boulevard Haussmann
75008 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine, le 28 novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Olivier GALIENNE

bilan au 30 septembre 2016 en euros

ACTIF	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DEPOTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	699 830 848,99	642 863 825,93
➤ ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	669 084 317,74	636 207 272,59
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	669 084 317,74	636 207 272,59
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ TITRES DE CREANCES	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
▪ Titres de créances négociables	0,00	0,00
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	30 746 531,25	6 656 553,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	30 746 531,25	6 656 553,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
➤ AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
CREANCES	452 539,32	329 980,93
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	452 539,32	329 980,93
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
liquidités	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	700 283 388,31	643 193 806,86

PASSIF	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
CAPITAUX PROPRES		
➤ Capital	654 892 237,24	567 334 304,27
➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
➤ Report à nouveau (a)	0,00	0,00
➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab)	42 491 806,48	71 579 941,99
➤ Résultat de l'exercice (ab)	2 492 404,96	4 137 314,86
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (= Montant représentatif de l'actif net)	699 876 448,68	643 051 561,12
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	46 848,96	42 144,44
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	46 848,96	42 144,44
COMPTES FINANCIERS	360 090,67	100 101,30
Concours bancaires courant	360 090,67	100 101,30
Emprunt	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	700 283 388,31	643 193 806,86

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

hors bilan au 30 septembre 2016 en euros

	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
OPERATIONS DE COUVERTURE		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		
AUTRES OPERATIONS		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		

compte de résultat au 30 septembre 2016 en euros

	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES¹	14 660 574,10	16 140 143,09
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	14 660 574,10	16 140 020,11
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur titres de créances	0,00	0,00
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	122,98
TOTAL I	14 660 574,10	16 140 143,09
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	0,00	46 595,56
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	0,00	1 137,16
▪ Autres charges financières	0,00	45 458,40
TOTAL II	0,00	46 595,56
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	14 660 574,10	16 093 547,53
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)*	12 303 510,75	11 863 344,55
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV)	2 357 063,35	4 230 202,98
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	135 341,61	-92 888,12
▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)	2 492 404,96	4 137 314,86

¹ Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPC

* La Sicav a pris en charge des frais exceptionnels à hauteur de 5 545,82 € liés à des honoraires pour services professionnels rendus dans le cadre des récupérations de Retenues à la Source en Espagne.

annexe aux comptes

I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

1 – Règles d'évaluation des Actifs

➤ Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- Les instruments de type « actions et assimilés » sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- Les instruments financiers de taux

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- o type « obligations et assimilés » sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés). »

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Type Titres de créance négociables :

- TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
TCN en Euro	TCN en devises
EURIBOR, SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de la Sicav sont négociés sur des marchés réglementés.

1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

2 – Méthode de comptabilisation

- **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

▪ Des frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{array}{l} \text{(Actif brut – OPC gérés par Lazard Frères Gestion S.A.S)} \\ \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{array}$$

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés).* »
- Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de la SICAV.
- La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :
 - . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Le taux maximum des frais de gestion de l'action « A » est de 1,85% sur la base de l'actif net tel que défini dans le prospectus.

Le taux maximum des frais de gestion de l'action « R » est de 2,20% sur la base de l'actif net tel que défini dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables

Action « A » : Capitalisation et /ou Distribution et/ou Report des sommes distribuables

Action « R » : Capitalisation et /ou Distribution et/ou Report des sommes distribuables.

▪ Des frais de transaction

La méthode retenue est celle des frais exclus.

▪ Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 619.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

II - Evolution de l'actif net

		EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
Actif net en début d'exercice		643 051 561,11	581 879 268,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	207 202 674,66	146 343 741,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-243 449 349,60	-190 530 285,10
Plus - valeurs réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	44 112 752,70	74 896 703,54
Moins - valeurs réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-129 471,82	-184 872,12
Plus - valeurs réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - valeurs réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de transaction	-	-744 843,95	-1 102 713,39
Différences de change	+/-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	+/-	47 476 062,22	27 519 515,40
▪ Différence d'estimation exercice N		137 793 672,28	90 317 610,06
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		90 317 610,06	62 798 094,66
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	2 357 063,35	4 230 202,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments *	+/-	0,01	-0,01
Actif net en fin d'exercice		699 876 448,68	643 051 561,11

* arrondis décimalisation

III - Compléments d'information

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

➤ obligations indexées	Néant
➤ obligations convertibles et échangeables	Néant
➤ titres participatifs	Néant
➤ autres	Néant

Titres de créances par nature d'instrument

➤ bons du trésor	Néant
➤ bons à moyen terme négociable	Néant
➤ billets de trésorerie	Néant
➤ certificats de dépôt	Néant
➤ autres	Néant

Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

➤ titres de créances négociables	Néant
➤ actions	Néant
➤ obligations	Néant

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

➤ taux	Néant
➤ actions	Néant
➤ devises	Néant

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				*
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				360 090,67
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

* Liquidités non rémunérées

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1 an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans	>5 ans
Dépôts					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers	360 090,67				
Hors-bilan					
Opérations de couverture					
Autres opérations					

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif

Dépôts
Actions et valeurs assimilées
Obligations et valeurs assimilées
Titres de créances
OPC
Opérations temporaires sur titres financiers
Créances
Comptes financiers

Passif

Opérations de cession sur instruments financiers
Opérations temporaires sur titres financiers
Dettes
Comptes financiers

Hors-bilan

Opérations de couverture
Autres opérations

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Autres créances

- Ventilation des opérations de change à terme
 - Achat Néant
 - Vente Néant
- Coupons à recevoir 443 621,50 €
- Vente à règlement différée Néant
- Autres 8 917,82 €

Autres dettes

- Ventilation des opérations de change à terme
 - Achat Néant
 - Vente Néant
- Achat à règlement différé Néant
- Frais de gestion à régler 46 848,96 €
- Autres Néant

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPC)

Quantité :	237 733,673 actions "A"	Montant : €	158 141 382,00
Quantité :	38 422,489 actions "R"	Montant : €	49 061 292,66

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPC)

Quantité :	297 261,615 actions "A"	Montant : €	194 606 341,40
Quantité :	38 805,672 actions "R"	Montant : €	48 843 008,20

Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues
 - € 83 639,45 actions "A"
 - € 2 838,31 actions "R"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers
 - € 83 639,45 actions "A"
 - € 2 838,31 actions "R"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPC
 - € 0,00 actions "A"
 - € 0,00 actions "R"

3.7 Frais de gestion

Actions "A"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 1,80

Actions "R"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 2,14

- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant

- Rétrocessions reçues au titre des OPC détenus Néant

3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus Néant

- Engagements donnés Néant

3.9 Autres informations

- Valeur boursière des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

- Titres acquis à réméré : Néant

- Titres pris en pension livrée : Néant

- Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie: Néant

- Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant

- Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine : Néant

- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPC gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire

Total acomptes

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire

Total acomptes

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	EXERCICE au 30/09/16	EXERCICE au 30/09/15
	€uros	€uros

SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Report à nouveau	0,00	0,00
▪ Résultat	2 492 404,96	4 137 314,86
TOTAL	2 492 404,96	4 137 314,86

PART "A" / FR0000174310

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
▪ Capitalisation	2 381 103,82	3 752 308,44
TOTAL	2 381 103,82	3 752 308,44

Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

PART "R" / FR0010689141

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
▪ Capitalisation	111 301,14	385 006,42
TOTAL	111 301,14	385 006,42

Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice	42 491 806,48	71 579 941,99
▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
TOTAL	42 491 806,48	71 579 941,99
PART "A" / FR0000174310		
AFFECTATION		
▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	35 159 582,84	59 861 894,91
TOTAL	35 159 582,84	59 861 894,91
PART "R" / FR0010689141		
AFFECTATION		
▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	7 332 223,64	11 718 047,08
TOTAL	7 332 223,64	11 718 047,08

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC depuis les cinq derniers exercices

	Exercice 28/09/2012	Exercice 30/09/2013	Exercice 30/09/2014	Exercice 30/09/2015	Exercice 30/09/2016
NOMBRE D'ACTIONS EMISES AU COURS DE L'EXERCICE					
Actions "A"	166 357	410 817	517 883,948	191 280,479	237 733,673
Actions "R"	19 505	62 743	114 674,712	32 276,207	38 422,489
Valeur en Euros					
Actions "A"	57 061 229,09	170 942 370,47	282 300 845,53	109 177 431,01	158 141 382,00
Actions "R"	13 355 314,42	52 378 727,81	119 336 919,90	37 166 310,10	49 061 292,66
NOMBRE D'ACTIONS RACHETÉES AU COURS DE L'EXERCICE					
Actions "A"	177 990	217 987	522 563,170	223 798,238	297 261,615
Actions "R"	8 266	19 820	90 798,902	56 117,648	38 805,672
Valeur en Euros					
Actions "A"	60 953 848,23	86 160 668,58	285 498 812,95	130 274 405,21	194 606 341,40
Actions "R"	5 477 849,76	16 541 493,05	95 650 042,06	60 255 879,89	48 843 008,20
NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION	757 233	992 985,055	1 012 181,643	955 822,443	895 911,318
Actions "A"	712 020	904 849,526	900 170,304	867 652,545	808 124,603
Actions "R"	45 213	88 135,529	112 011,339	88 169,898	87 786,715
ACTIF NET (en €)	286 071 194,18	506 057 706,15	581 879 268,69	643 051 561,11	699 876 448,68
Actions A	254 607 214,08	425 644 922,48	469 059 682,90	537 781 167,02	579 109 360,51
Actions R	31 463 980,10	80 412 783,67	112 819 585,79	105 270 394,09	120 767 088,17
VALEUR LIQUIDATIVE (en €)					
Actions "A"	357,58	470,40	521,07	619,81	716,60
Actions "R"	695,91	912,37	1 007,21	1 193,94	1 375,68
RESULTAT HORS COMPTE DE REGULARISATION (en €)	1 721 527,99	2 801 176,16	-156 326,19	4 230 202,98	2 357 063,35
RESULTAT DISTRIBUABLE (en €)	1 831 948,43	2 781 716,61	-901 106,33	4 137 314,86	2 492 404,96
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	0,00		capitalisation	capitalisation	capitalisation
Distribution unitaire sur résultat net (y compris acomptes)	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique)*					
Capitalisation unitaire sur résultat en €					
actions A	2,28	2,58	-0,44	4,32	2,94
actions R	4,45	5,01	-4,43	4,36	1,26
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en €					
actions A	0,00	0,00	35,47	68,99	43,50
actions R	0,00	0,00	68,57	132,90	83,52

* En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Directive Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions ou parts en circulation à cette date.

COMPOSITION DE L'ACTIF DE OBJECTIF SMALL CAPS EURO SICAV
AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016

Libelle	Isin	Cours	COUPON	Dev	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
TOTAL							699 830 848,99	99,99
ACTIONS							669 084 317,74	95,60
EUROPE							445 940 812,74	63,72
ALTRI SGPS SA	PTALT0AE0002	3,1120		EUR		3 247 000,00	10 104 664,00	1,44
AMADEUS FIRE AG.	DE0005093108	63,7600		EUR		180 000,00	11 476 800,00	1,64
ATRESMEDIA CORP. DE MEDIOS SA	ES0109427734	9,7600		EUR		855 000,00	8 344 800,00	1,19
BETER BED HOLDING NV	NL0000339703	19,9100		EUR		965 000,00	19 213 150,00	2,75
BIJOU BRIGITTE MODISCHE ACC.AG	DE0005229504	52,6810		EUR		188 220,00	9 915 617,82	1,42
CARGOTEC OYJ -B-	FI0009013429	40,8500		EUR		865 000,00	35 335 250,00	5,05
CORTICEIRA AMORIM SGPS SA	PTCOR0AE0006	8,6630		EUR		1 950 000,00	16 892 850,00	2,41
DE LONGHI SPA	IT0003115950	21,5400		EUR		1 069 000,00	23 026 260,00	3,29
DECEUNINCK NV	BE0003789063	2,3630		EUR		6 420 000,00	15 170 460,00	2,17
DECEUNINCK NV (STRIP VVPR)	BE0005632063	0,0000		EUR		938 708,00	0,00	0,00
DRAEGERWERK AG & CO KGAA (N)	DE0005550602	56,8600		EUR		359 151,00	20 421 325,86	2,92
ELECTRONIKI ATHINON SA	GRS352003008	0,4800		EUR		261 666,00	125 599,68	0,02
GFK SE	DE0005875306	31,0150		EUR		716 200,00	22 212 943,00	3,17
INTERPUMP GROUP SPA	IT0001078911	15,1700		EUR		1 540 000,00	23 361 800,00	3,34
KSB AG (PFD.)	DE0006292030	370,0000		EUR		28 600,00	10 582 000,00	1,51
LPKF LASER & ELECTRONICS AG	DE0006450000	10,0800		EUR		1 169 700,00	11 790 576,00	1,68
LUCAS BOLLS NV	NL0010998878	16,0000		EUR		596 430,00	9 542 880,00	1,36
ORDINA N.V.	NL0000440584	2,0060		EUR		5 033 800,00	10 097 802,80	1,44
PRIMA INDUSTRIE S.P.A.	IT0003124663	13,6000		EUR		540 000,00	7 344 000,00	1,05
RAPALA VMC OYJ	FI0009007355	4,3600		EUR		1 170 000,00	5 101 200,00	0,73
ROSENBAUER INTERNATIONAL AG	AT0000922554	53,7700		EUR		361 205,00	19 421 992,85	2,78
STO SE AND CO.KGAA (PREF.)	DE0007274136	110,9500		EUR		157 790,00	17 506 800,50	2,50
SURTECO SE	DE0005176903	22,8000		EUR		660 000,00	15 048 000,00	2,15
TECHNOTRANS AG (N)	DE000A0XYGA7	22,6200		EUR		434 500,00	9 828 390,00	1,40
VAN DE VELDE NV	BE0003839561	64,3400		EUR		383 200,00	24 655 088,00	3,52
VOSSLOH AG.	DE0007667107	52,9300		EUR		586 011,00	31 017 562,23	4,43
WASHTEC A.G.	DE0007507501	42,2000		EUR		610 000,00	25 742 000,00	3,68
ZUMTOBEL GROUP AG.	AT0000837307	17,1900		EUR		1 900 000,00	32 661 000,00	4,67
FRANCE							223 143 505,00	31,88
ALTEN	FR0000071946	62,2400		EUR		390 000,00	24 273 600,00	3,47
AXWAY SOFTWARE	FR0011040500	28,1900		EUR		73 300,00	2 066 327,00	0,30
BENETEAU	FR0000035164	9,0700		EUR		1 500 800,00	13 612 256,00	1,94
EXEL INDUSTRIES -A-	FR0004527638	68,8000		EUR		209 000,00	14 379 200,00	2,05
FAIVELEY TRANSPORT	FR0000053142	98,7500		EUR		243 000,00	23 996 250,00	3,43
GROUPE CRIT	FR0000036675	54,1000		EUR		185 000,00	10 008 500,00	1,43
HAVAS	FR0000121881	7,5240		EUR		1 950 000,00	14 671 800,00	2,10
IPSOS SA	FR0000073298	29,0700		EUR		1 090 000,00	31 686 300,00	4,53
MANITOU	FR0000038606	15,5000		EUR		1 481 454,00	22 962 537,00	3,28
MANUTAN INTERNATIONAL	FR0000032302	53,9000		EUR		319 000,00	17 194 100,00	2,46
SOMFY SA	FR0000120495	402,0000		EUR		49 900,00	20 059 800,00	2,87
SOPRA STERIA GROUP	FR0000050809	104,4500		EUR		270 300,00	28 232 835,00	4,03
OPC							30 746 531,25	4,39
UCITS à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays							30 746 531,25	4,39
FCP INVESTISSEMENT PEA-PME-A2D	(*) FR0011637156	118,5400		EUR		15 000,00	1 778 100,00	0,25
FCP INVESTISSEMENT PEA-PME-R2D	(*) FR0011637164	116,9500		EUR		1,00	116,95	0,00
FCP OBJ.COURT TERME EURO -C-3D	(*) FR0011291657	2 012,3300		EUR		11 645,00	23 433 582,85	3,35
FCP OBJ.INVESTIS.MICROCAPS(2D)	(*) FR0011042811	153,6100		EUR		15 000,00	2 304 150,00	0,33
FCP OBJECTIF MID CAP.EUR-A(2D)	(*) FR0011429521	130,2600		EUR		24 800,00	3 230 448,00	0,46
FCP OBJECTIF MID CAP.EUR-R(2D)	(*) FR0011429539	133,4500		EUR		1,00	133,45	0,00
Titres donnés en pension							0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension							0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension							0,00	0,00
Instruments financiers à terme							0,00	0,00
Swaps							0,00	0,00
Créances							452 539,32	0,06
Autres							452 539,32	0,06
Dettes							-46 848,96	-0,01
Autres							-46 848,96	-0,01
Comptes financiers							-360 090,67	-0,05
Liquidités							-360 090,67	-0,05
TOTAL DE L' ACTIF NET							699 876 448,68	100,00

(*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 30-09-2016

Nombre d'actions R au 30-09-2016 87 786,715
Valeur liquidative au 30-09-2016 1 375,68
Actif Net au 30-09-2016 120 767 088,17

Nombre d'actions A au 30-09-2016 808 124,603
Valeur liquidative au 30-09-2016 716,60
Actif Net au 30-09-2016 579 109 360,51

CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
DELOITTE & ASSOCIES

CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE
LAZARD FRERES BANQUE

OBJECTIF SMALL CAPS EURO
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris
449 972 835 R.C.S. Paris

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES VOTÉE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2017**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :

2 492 404,96 € somme distribuable afférente au résultat,
42 491 806,48 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat :
2 492 404,96 € au capital social

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes
42 491 806,48 € capitalisation

Aucun dividende ne sera donc mis en paiement au titre de cet exercice.

Rappel : les revenus distribuables des trois derniers exercices ont été capitalisés.